

Des violents orages de grêle ont fortement touché les vignobles de Cognac (Charente) et du Gers le week end derniers. Ainsi par le biais de la [FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES](#) / T : 01.53.83.47.47, plusieurs vignerons demandent la proclamation de l'état de catastrophe naturelle, car notamment en Poitou-Charentes peu de vignobles disposent d'une assurance contre ce genre d'intempérie. En effet, seuls 15% des 800 000 hectares de vignes françaises sont assurés. Il est difficile pour le moment d'établir le bilan de ces destructions. www.fnsea.fr